

07-11-26

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 26 novembre 2007, à 19 h 47, au local de pastorale B-301, de l'école le Mistral, 254, avenue Ross, Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Noëlla Bourdages  
Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Nadyne Langlois  
Lise Lévesque  
Stéphanie Vill

MM. Raynald Caissy, vice-président  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Jacques Deschênes  
Claude Fortin  
Steve Gagné  
Denis Goulet  
Gilbert Labrie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Guy Potvin  
Alain Rioux  
Philippe St-Germain

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Francine Doucet, directrice générale adjointe  
M. Rock Bouffard, directeur des services des ressources humaines  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles  
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières  
M<sup>me</sup> Ann Santerre, coordonnatrice des services des ressources financières, quitte à 20 h 16  
M. Jacques Pettigrew, agent d'administration au Centre de formation Rimouski-Neigette, quitte à 20 h 16

**Absences :**

M<sup>me</sup> Pauline Michaud  
M. Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire), motivée

**Invitée :**

M<sup>me</sup> Manon Albert, Mallette

**07-11-26-75 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public sont les suivants :

- a) Dossier d'élève;
- b) Plan d'action et dossier EHDAA.

**07-11-26-76 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Patrice Cayouette, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

**07-11-26-77 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 Décision
  - 5.1. Procès-verbal du Conseil des commissaires du 24 septembre 2007 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 5.2. Procès-verbal du Conseil des commissaires du 19 novembre 2007 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 5.3. Demande de révision (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
  - 5.4. États financiers 2006-2007 de la Commission scolaire des Phares et rapport du vérificateur externe (Marc Girard) ;
  - 5.5. Ajout de la lettre d'entente n° 1 : Lettre d'entente relative aux enseignantes détentrices et enseignants détenteurs d'une scolarité de 19 ans ou plus avec doctorat de 3<sup>e</sup> cycle des commissions scolaires (Rock Bouffard) ;
  - 5.6. Cession d'un contrat de transport scolaire – Demande d'autorisation (Carl Ruest) ;
  - 5.7. Analyse de situation de trois petites écoles – Formation des comités (Carl Ruest) ;

- 5.8. Fourniture d'huile à chauffage pour 2007-2008 et 2008-2009 – Octroi du contrat (Carl Ruest) ;
  - 5.9. Concessions des services alimentaires aux écoles Paul-Hubert et le Mistral – Octroi des contrats (Carl Ruest) ;
  - 5.10. Entente avec la Commission scolaire des Monts-et-Marées relativement au service Internet (Carl Ruest) ;
  - 5.11. Entente avec des partenaires municipaux relativement au service Internet (Carl Ruest) ;
  - 5.12. Réfection d'une partie de la toiture de l'aile D à l'école Paul-Hubert – Paiement final (Carl Ruest) ;
  - 5.13. Procédure de reconnaissance judiciaire du droit de copropriété, en autorisation de vendre un terrain à Mont-Joli – Mandat (Carl Ruest) ;
  - 5.14. Choix des professionnels – Relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli et école les Alizés (Carl Ruest) ;
  - 5.15. Condoléances (Cathy-Maude Croft) ;
  - 5.16. Semaine des professionnelles et des professionnels (Cathy-Maude Croft) ;
  - 5.17. Composition des conseils d'établissement – Modification (Cathy-Maude Croft) ;
  - 5.18. Nomination d'une représentante ou d'un représentant au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec et d'un substitut (Cathy-Maude Croft) ;
  - 5.19. Règlement sur le code d'éthique et de déontologie – Adoption (*document déjà déposé*) (Cathy-Maude Croft) ;
  - 5.20. Comité d'application du code d'éthique et de déontologie – Nomination (Cathy-Maude Croft) ;
  - 5.21. Comité des affaires internes – Nomination (Cathy-Maude Croft) ;
  - 5.22. Comité consultatif de transport d'élèves – Nomination (Cathy-Maude Croft) ;
  - 5.23. Comité d'évaluation du directeur général (Cathy-Maude Croft) ;
  - 5.24. Comité des relations professionnelles (Cathy-Maude Croft) ;
  - 5.25. Comité des communications (Cathy-Maude Croft) ;
  - 5.26. Comblement de postes (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
- 6.0 **Information**
- 6.1 Rapport du président ;
- 7.0 Questions nouvelles;
- 8.0 Levée de la séance.

**DÉCISION****07-11-26-78 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2007 – APPROBATION ET SUIVIS**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2007 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**07-11-26-79 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2007 – APPROBATION ET SUIVIS**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2007 et de l'approuver tel que soumis.

Les suivis sont vérifiés.

**07-11-26-80 DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION**

ATTENDU les demandes de révision du 27 septembre et du 12 octobre 2007, relativement à une demande de création d'un deuxième groupe au préscolaire à l'école des Sources de Saint-Anaclet dans le dossier G-1243-01-03PGCV;

ATTENDU les dispositions des articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que les demandes soumises visent l'organisation des services éducatifs et non un cas particulier, c'est-à-dire un cas où une personne, individuellement, est visée par une décision de la Commission scolaire;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de rejeter les demandes de révision de décision du 27 septembre et du 12 octobre 2007.

**07-11-26-81 ÉTATS FINANCIERS 2006-2007 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

ATTENDU la vérification effectuée par le vérificateur externe Mallette sur les opérations financières de la Commission scolaire des Phares en 2006-2007;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu de prendre acte des états financiers annuels et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant au 30 juin 2007, tels que soumis par le directeur général et présentés par le vérificateur externe Mallette, et d'autoriser le président et le vice-président à signer les états financiers annuels 2006-2007.

Le rapport financier est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**07-11-26-82 AJOUT DE LA LETTRE D'ENTENTE N° 1 : LETTRE D'ENTENTE RELATIVE AUX ENSEIGNANTES DÉTENTRICES ET ENSEIGNANTS DÉTENTEURS D'UNE SCOLARITÉ DE 19 ANS OU PLUS AVEC DOCTORAT DE 3<sup>E</sup> CYCLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES**

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'accepter l'ajout de la lettre d'entente n° 1, intervenue entre le CPNCF et la FSE-CSQ, relativement à la rémunération du personnel enseignant détenteur d'une scolarité de 19 ans ou plus avec doctorat.

**07-11-26-83 CESSIION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE – DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur 2534-9077 Québec inc., à l'effet d'autoriser la cession d'un contrat comprenant un circuit de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 26 comprenant le circuit de transport numéro 109 au transporteur Autocars La Chaudière, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2007. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

**07-11-26-84 ANALYSE DE SITUATION DE TROIS PETITES ÉCOLES – FORMATION DES COMITÉS**

ATTENDU les dispositions de la *Politique sur le maintien ou fermeture d'une école ou d'un immeuble* concernant la dernière école d'une municipalité rurale;

ATTENDU la résolution numéro 07-09-24-45 du Conseil des commissaires qui identifie trois petites écoles devant être soumises à une analyse de situation;

ATTENDU que pour procéder à ces analyses, la Commission scolaire doit former des comités de travail;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de constituer un comité d'étude et de consultation pour chacune des trois écoles déjà identifiées et de désigner les personnes suivantes pour siéger sur ces comités :

Seront affectés à chacun des trois comités :

- le directeur général;
- la directrice générale adjointe;
- le directeur des Services des ressources humaines;
- le directeur des Services des ressources matérielles.

Seront affectés au comité pour l'école l'Envol :

- M<sup>me</sup> Lise Lévesque, commissaire du quartier;
- M. Steve Gagné, commissaire
- M<sup>me</sup> Aline Morissette, directrice d'établissement;
- un parent membre du conseil d'établissement.

Seront affectés au comité pour le pavillon Arc-en-Ciel :

- M<sup>me</sup> Stéphanie Vill, commissaire du quartier;
- M. Steve Gagné, commissaire
- M. Patrick Leclerc, directeur d'établissement;
- un parent membre du conseil d'établissement.

Seront affectés au comité pour le pavillon Euclide-Fournier :

- M. Jean-Maurice Lechasseur, commissaire du quartier;
- M. Guy Potvin, commissaire
- M. Jocelyn Michaud, directeur d'établissement;
- un parent membre du conseil d'établissement.

Ces comités devront faire rapport au Conseil des commissaires avant la prochaine séance du Conseil des commissaires.

**07-11-26-85 FOURNITURE D'HUILE À CHAUFFAGE POUR 2007-2008 ET 2008-2009 – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public auprès des fournisseurs du territoire de la Commission scolaire des Phares, relativement à l'approvisionnement en huile à chauffage pour les immeubles de la Commission scolaire;

ATTENDU les soumissions reçues et l'analyse qui en a été faite par les Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Stéphanie Vill et résolu d'accepter la soumission de la compagnie Les Pétroles BSL S.E.C., relativement à la fourniture d'huile à chauffage pour les immeubles de la Commission scolaire couvrant la période du 1<sup>er</sup> décembre 2007 au 30 novembre 2009, aux conditions stipulées dans le devis de soumission.

**07-11-26-86 CONCESSIONS DES SERVICES ALIMENTAIRES AUX ÉCOLES PAUL-HUBERT ET LE MISTRAL – OCTROI DES CONTRATS**

ATTENDU les contrats actuels de concessions des services alimentaires aux écoles Paul-Hubert et le Mistral détenus par la firme Laliberté et associés inc.;

ATTENDU l'adoption par la Commission scolaire d'une Politique alimentaire et sa mise en application définitive au 1<sup>er</sup> janvier 2008;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue entre la Commission scolaire et Laliberté et associés inc.;

ATTENDU les propositions reçues de cette entreprise et l'analyse qui en a été faite par les Services des ressources matérielles;

ATTENDU l'avis favorable émis par les écoles concernant la qualité des services de cette entreprise;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'octroyer les contrats de concessions des services alimentaires de l'école Paul-Hubert et de l'école le Mistral à la firme Laliberté et associés inc. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2010, avec une option de renouvellement pour deux autres années additionnelles.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention des documents exigibles spécifiés aux documents d'appel d'offres.

**M. Philippe St-Germain dénonce son intérêt au Conseil des commissaires sur le prochain sujet et ne prendra pas part au processus décisionnel.**

**07-11-26-87 ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES MONTS-ET-MARÉES RELATIVEMENT AU SERVICE INTERNET**

ATTENDU la mise en place d'un réseau de fibre optique où la Commission scolaire des Phares et la Commission scolaire des Monts-et-Marées sont identifiées comme des mandants selon la convention de copropriété;

ATTENDU la volonté des deux organismes de profiter d'un meilleur pouvoir d'achat de services Internet auprès des fournisseurs en jumelant leurs besoins respectifs;

ATTENDU que les deux organismes s'entendent pour que ce pouvoir d'achat puisse être encore plus important en jumelant avec eux les besoins des municipalités partenaires dans le réseau de fibre optique;

ATTENDU la pertinence de préciser par écrit les termes et modalités d'une telle entente de partage de services;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d'accepter les termes de l'entente visant le partage de l'accès à l'Internet et des équipements qui y sont reliés avec la Commission scolaire des Monts-et-Marées, tel que présenté par la direction des Services des ressources matérielles.

**M. Philippe St-Germain dénonce son intérêt au Conseil des commissaires sur le prochain sujet et ne prendra pas part au processus décisionnel.**

**07-11-26-88 ENTENTE AVEC DES PARTENAIRES MUNICIPAUX RELATIVEMENT AU SERVICE INTERNET**

ATTENDU la mise en place d'un réseau de fibre optique où la Commission scolaire des Phares, la Commission scolaire des Monts-et-Marées, les MRC Rimouski-Neigette, la Mitis, Matane et Matapédia, de même que la Ville de Rimouski sont identifiées comme des mandants selon la convention de copropriété;

ATTENDU la volonté de ces organismes de profiter d'un meilleur pouvoir d'achat de services Internet auprès des fournisseurs en jumelant leurs besoins respectifs;

ATTENDU l'entente sur le partage des services Internet entre la Commission scolaire des Monts-et-Marées et la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la pertinence de préciser par écrit les termes et modalités d'une telle entente de partage de services;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'accepter les termes de l'entente visant le partage de l'accès à l'Internet avec des partenaires municipaux mandants, selon la convention de copropriété du réseau de fibre optique, tel que présenté par la direction des Services des ressources matérielles.

**07-11-26-89 RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA TOITURE DE L'AILE D À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – PAIEMENT FINAL**

ATTENDU la recommandation de Les Architectes Goulet et LeBel concernant les travaux de réfection d'une partie de la toiture de l'aile D à l'école Paul-Hubert;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de verser à l'entrepreneur J.C.O. Malenfant inc., la somme de 3 065,26 \$, représentant le paiement final dans ce projet.

**07-11-26-90 PROCÉDURE EN RECONNAISSANCE JUDICIAIRE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ, EN AUTORISATION DE VENDRE UN TERRAIN À MONT-JOLI – MANDAT**

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares, par sa résolution numéro 06-09-25-38 datée du 25 septembre 2006, a accepté de vendre à la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire le terrain sur lequel est construit son couvent situé au 57, avenue Hôtel-de-Ville à Mont-Joli;

ATTENDU que cette vente nécessite la présentation de titres, libres d'obstacles à la transmission de propriété;

ATTENDU que l'étude des titres de propriété du lot sur lequel est construit le couvent laisse voir une erreur quant à sa désignation cadastrale et une restriction d'usage affectant le terrain;

ATTENDU qu'il y a lieu, pour permettre l'exécution de la résolution adoptée le 25 septembre 2006, de faire reconnaître la Commission scolaire comme propriétaire du lot et d'obtenir la radiation de la clause restreignant l'usage pouvant être fait du terrain;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu que maître Marion Pelletier, avocat, soit et il est par les présentes autorisé à présenter, conjointement avec la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, une requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété, en autorisation de vendre, et en radiation d'une disposition contenue dans un titre d'acquisition, étant entendu que les frais et honoraires occasionnés pour la préparation et la présentation de cette requête soient entièrement assumés par la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

**07-11-26-91 CHOIX DES PROFESSIONNELS – RELOCALISATION DU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI ET ÉCOLE LES ALIZÉS – DEMANDE DE REPORT DE LA DÉCISION**

Il est proposé par M. Philippe St-Germain de reporter à la séance du Conseil des commissaires du 17 décembre 2007, la décision sur le choix des professionnels.

POUR : 4  
CONTRE : 13  
ABSTENTION : 1

Cette proposition est rejetée à la majorité.

**07-11-26-92 CHOIX DES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE – RELOCALISATION DU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI ET ÉCOLE LES ALIZÉS**

ATTENDU la résolution numéro 07-09-24-41 concernant la relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli;

ATTENDU la nécessité de débiter la préparation des plans et devis du projet en décembre pour ne pas compromettre l'échéancier adopté dans cette même résolution;

ATTENDU la liste des professionnels du bâtiment ayant leur place d'affaires sur le territoire de la Commission scolaire et ayant manifesté un intérêt à rendre des services en architecture pour ce projet;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire d'octroyer ses mandats en ce domaine avec un souci d'équité;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de retenir les professionnels suivants pour la réalisation des plans et devis d'architecture dans le cadre du projet de relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli :

- Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes.

**M. Raymond Tudeau dénonce son intérêt au Conseil des commissaires sur le prochain sujet et ne prendra pas part au processus décisionnel.**

Compte tenu de cette dénonciation d'intérêt, M. Raynald Caissy, vice-président, préside les délibérations pour l'étude de ce point.

**07-11-26-93 CHOIX DES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE – RELOCALISATION DU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI ET ÉCOLE LES ALIZÉS**

ATTENDU la résolution numéro 07-09-24-41 concernant la relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli;

ATTENDU la nécessité de débiter la préparation des plans et devis du projet en décembre pour ne pas compromettre l'échéancier adopté dans cette même résolution;

ATTENDU la liste des professionnels du bâtiment ayant leur place d'affaires sur le territoire de la Commission scolaire et ayant manifesté un intérêt à rendre des services en ingénierie pour ce projet;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire d'octroyer ses mandats en ce domaine avec un souci d'équité;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de retenir les professionnels suivants pour la réalisation des plans et devis d'ingénierie dans le cadre du projet de relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli :

- Sopax, Groupe-conseil Itée.

**07-11-26-94      CONDOLÉANCES – FAMILLE DE MADAME CÉLINE DESROSIERS**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu d'adresser à monsieur Robert Fournier, ainsi qu'aux membres de sa famille, les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à la suite du décès de sa conjointe, madame Céline DesRosiers, secrétaire à l'école Élisabeth-Turgeon.

**07-11-26-95      SEMAINE DES PROFESSIONNELLES ET DES PROFESSIONNELS**

ATTENDU que la Semaine nationale des professionnelles et des professionnels du monde scolaire s'est déroulée du 19 au 23 novembre 2007;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de reconnaître et de souligner le travail effectué par les professionnelles et les professionnels pour la réussite des élèves.

**07-11-26-96      COMPOSITION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT – MODIFICATION**

ATTENDU la résolution 07-06-18-366 qui détermine le nombre de représentantes et de représentants dans les conseils d'établissement des écoles pour l'année scolaire 2007-2008;

ATTENDU l'impossibilité de combler les postes suivants :

- |                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| ▪ École du Portage :  | Personnel de soutien |
| ▪ École Sainte-Luce : | Personnel de soutien |
| ▪ École Saint-Jean :  | Personnel enseignant |

ATTENDU l'intérêt des autres catégories de personnel de ces écoles d'augmenter leur représentation au sein du Conseil d'établissement ;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu de modifier la résolution 07-06-18-366 et de déterminer de la manière suivante le nombre de représentantes et de représentants de parents et des membres du personnel au Conseil d'établissement des écoles du Portage, Sainte-Luce et Saint-Jean :

**École du Portage :**

- ✓ 6 parents
- ✓ 5 enseignants
- ✓ 1 professionnel non enseignant

**TOTAL : 12**

**École Sainte-Luce :**

- ✓ 4 parents
  - ✓ 4 enseignants
- TOTAL : 8**

**École Saint-Jean :**

- ✓ 5 parents
  - ✓ 3 enseignants
  - ✓ 1 professionnel non enseignant
  - ✓ 1 personnel de soutien
- TOTAL : 10**

Les modifications seront intégrées au document amendé SG-06-03-A «Conseils d'établissement 2007-2008» et déposé au Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**07-11-26-97 NOMINATION D'UNE REPRÉSENTANTE OU D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC ET D'UN SUBSTITUT**

ATTENDU les règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de nommer M. Raymond Tudeau, président, à titre de représentant au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Il est également résolu de nommer M. Raynald Caissy, substitut du représentant désigné au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

**07-11-26-98 RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE – ADOPTION**

Ce sujet est reporté à la séance du Conseil des commissaires du 17 décembre 2007.

**07-11-26-99 COMITÉ D'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE – NOMINATION**

ATTENDU les résolutions 03-12-17-152 et 06-09-25-47;

ATTENDU la volonté du Conseil des commissaires de réviser le Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie à tous les trois ans;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de nommer les commissaires suivants comme membres du comité d'application du code d'éthique et de déontologie :

- ✓ M. Raymond Tudeau, président;
- ✓ M. Alain Rioux;
- ✓ M. Guy Potvin;
- ✓ M. Gilbert Labrie;
- ✓ M. Raynald Caissy, vice-président, substitut;
- ✓ M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages, substitut.

**07-11-26-100 COMITÉ DES AFFAIRES INTERNES – NOMINATION**

ATTENDU les résolutions 06-09-25-47;

ATTENDU la pertinence de maintenir un comité chargé des affaires internes du Conseil des commissaires;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de nommer les commissaires suivants pour faire partie de ce comité :

- ✓ M. Raymond Tudeau, président;
- ✓ M. Raynald Caissy;
- ✓ M. Denis Goulet;
- ✓ M. Gilbert Labrie.

**07-11-26-101 COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT D'ÉLÈVES – NOMINATION**

ATTENDU l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la formation d'un comité consultatif de transport des élèves à la Commission scolaire;

ATTENDU les règles de formation de ce comité prévues dans le Règlement sur le transport des élèves (L.R.Q., c.I-13.3, r.7);

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de nommer M<sup>me</sup> Louise Dionne et M. Steve Gagné pour représenter les commissaires sur ce comité.

Il est également résolu de nommer M. Luc Marcoux comme substitut.

**07-11-26-102 COMITÉ D'ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ATTENDU la politique de la Commission scolaire concernant l'évaluation du rendement professionnel du directeur général;

ATTENDU l'obligation du Conseil des commissaires de former un comité d'évaluation composé de la présidence, de la vice-présidence et de deux commissaires;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares désigne M. Raynald Caissy, vice-président, M. Alain Rioux et M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages, commissaires, sous la présidence du président du Conseil des commissaires, M. Raymond Tudeau, pour former le comité d'évaluation du directeur général.

**07-11-26-103 COMITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES**

ATTENDU la *Politique relative à la gestion du personnel cadre*;

ATTENDU que le Comité des relations professionnelles est un comité paritaire formé de représentants de la Commission scolaire et de représentants de l'association concernée;

ATTENDU que le président et le directeur général siègent d'office sur ce comité;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu de nommer M. Raymond Tudeau, président, M. Jacques Poirier, directeur général, ainsi que les commissaires suivants pour faire partie du comité :

- M. Steve Gagné;
- M<sup>me</sup> Stéphanie Vill, substitut.

#### **07-11-26-104 COMITÉ DES COMMUNICATIONS**

ATTENDU la pertinence de maintenir un comité des communications à la Commission scolaire;

ATTENDU que le président, le vice-président et le directeur général siègent d'office sur ce comité;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de nommer M. Raymond Tudeau, président, M. Raynald Caissy, vice-président, et M. Jacques Poirier, directeur général, ainsi que les commissaires suivants pour faire partie du comité :

- M. Patrice Cayouette;
- M. Philippe St-Germain;
- M. Guy Potvin;
- M. Luc Marcoux, substitut

#### **07-11-26-105 HUIS CLOS**

À 22 h 16, il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de continuer la séance à huis clos.

#### **07-11-26-106 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 22 h 40, il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu de siéger en séance publique.

#### **07-11-26-107 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE LANGEVIN**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur de l'école Langevin est vacant en raison d'une demande de congé sans solde du titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.28-2007)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer par intérim M<sup>me</sup> Édith De Champlain au poste de directrice de l'école Langevin à compter du 10 décembre 2007 jusqu'au retour du titulaire du poste ou au plus tard le 30 juin 2008.

**07-11-26-108 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE LANGEVIN**

ATTENDU la résolution 07-11-26-107 et la réorganisation intérimaire de l'école Langevin;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.28-2007)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de nommer par intérim M. Éric Blier au poste de directeur adjoint des écoles Langevin et St-Jean à compter du 10 décembre 2007 jusqu'au retour du titulaire du poste de direction de l'école Langevin ou au plus tard le 30 juin 2008.

**07-11-26-109 INFORMATION**

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

a) Rapport du président.

**07-11-26-110 QUESTIONS NOUVELLES**

Aucun sujet n'est soumis.

**07-11-26-111 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 22 h 43, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**  
**CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2007**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

07-11-26-75	Période de questions réservée au public
07-11-26-76	Période réservée aux commissaires parents
07-03-26-77	Adoption de l'ordre du jour
	<b>Décision</b>
07-11-26-78	Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2007 – Approbation et suivis
07-11-26-79	Procès-verbal de la séance du 19 novembre 2007 – Approbation et suivis
07-11-26-80	Demandes de révision de décision
07-11-26-81	États financiers 2006-2007 de la Commission scolaire des phares et rapport du vérificateur externe
07-11-26-82	Ajout de la lettre d'entente n° 1 : Lettre d'entente relative aux enseignantes détentrices et enseignants détenteurs d'une scolarité de 19 ans ou plus avec doctorat de 3 <sup>e</sup> cycle des commissions scolaires
07-11-26-83	Cession d'un contrat de transport scolaire – Demande d'autorisation

07-11-26-84	Analyse de situation de trois petites écoles – Formation des comités
07-11-26-85	Fourniture d'huile à chauffage pour 2007-2008 et 2008-2009 – Octroi du contrat
07-11-26-86	Concessions des services alimentaires aux écoles Paul-Hubert et le Mistral – Octroi des contrats
07-11-26-87	Entente avec la Commission scolaire des Monts-et-Marées relativement au service Internet
07-11-26-88	Entente avec des partenaires municipaux relativement au service Internet
07-11-26-89	Réfection d'une partie de la toiture de l'aile D à l'école Paul-Hubert – Paiement final
07-11-26-90	Procédure en reconnaissance judiciaire du droit de propriété, en autorisation de vendre un terrain à Mont-Joli – Mandat
07-11-26-91	Choix des professionnels – Relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli et école les Alizés – Demande de report de la décision
07-11-26-92	Choix des professionnels en architecture – Relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli et école les Alizés
07-11-26-93	Choix des professionnels en ingénierie – Relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli et école les Alizés

07-11-26-94	Condoléances – Famille de madame Céline DesRosiers
07-11-26-95	Semaine des professionnelles et des professionnels
07-11-26-96	Composition des conseils d'établissement – Modification
07-11-26-97	Nomination d'une représentante ou d'un représentant au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec et d'un substitut
07-11-26-98	Règlement sur le code d'éthique et de déontologie – Adoption
07-11-26-99	Comité d'application du code d'éthique et de déontologie – Nomination
07-11-26-100	Comité des affaires internes – Nomination
07-11-26-101	Comité consultatif de transport d'élèves – Nomination
07-11-26-102	Comité d'évaluation du directeur général
07-11-26-103	Comité des relations professionnelles
07-11-26-104	Comité des communications
07-11-26-105	Huis clos
07-11-26-106	Retour en séance publique
07-11-26-107	Nomination intérimaire au poste de directrice ou de directeur de l'école Langevin

07-11-26-108	Nomination intérimaire au poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Langevin
07-11-26-109	Information
07-11-26-110	Questions nouvelles
07-11-26-111	Levée de la séance